



Bulletin d'inscription

Bulletin à envoyer avant 9 mars 2022 à la mairie de Genech :

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : M/F (rayer la mention inutile)

Code Postal : Ville : N°téléphone :

N° de Licence et club :

Adresse mail :



Courses

- ☐ 6,7 km 4€ Départ 9h15
- ☐ 11,5 km 7€ Départ 9h30
- ☐ 1,5 km 2€ Départ 11h15
- ☐ 650 m 1€ Départ 11h30



Marches

- ☐ 4,7 km 3€ Départ 9h00
- ☐ 8,8 km 4€ Départ 9h00

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit

– Pour les licenciés, une copie (en cours de validité à la date de la manifestation) de :

* la licence Athlét Compétition, Athlét Entreprise, Athlét Running ou d'un « Pass' J'aime Courir », délivrés par la FFA

* la licence sportive sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique soit : du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

* la licence compétition délivrée par une fédération uniquement agréée FCD

FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP

– Pour les **non Licenciés** ou autre licence sportive une copie du

* **certificat médical**, datant de moins de 1 an avec la mention : « non contre indication à la pratique du sport en compétition ».

Pas de certificat médical nécessaire pour la « Foulées en famille » de 650m et pour les marches.

Je soussigné ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Signature obligatoire :

(du coureur ou du représentant légal pour les mineurs)

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

Les Foulées de Genech



Le dimanche
13 mars



- ② Courses Adultes _ 6,7 km et 11,5 km
- ② Courses Enfants _ 650 m et 1500 m
- ② Marches _ 4,7 km et 8,8 km



Organisées par l'AGSL
Infos sur www.genech.fr



Bénéfices reversés
à la Ferme au Bois

